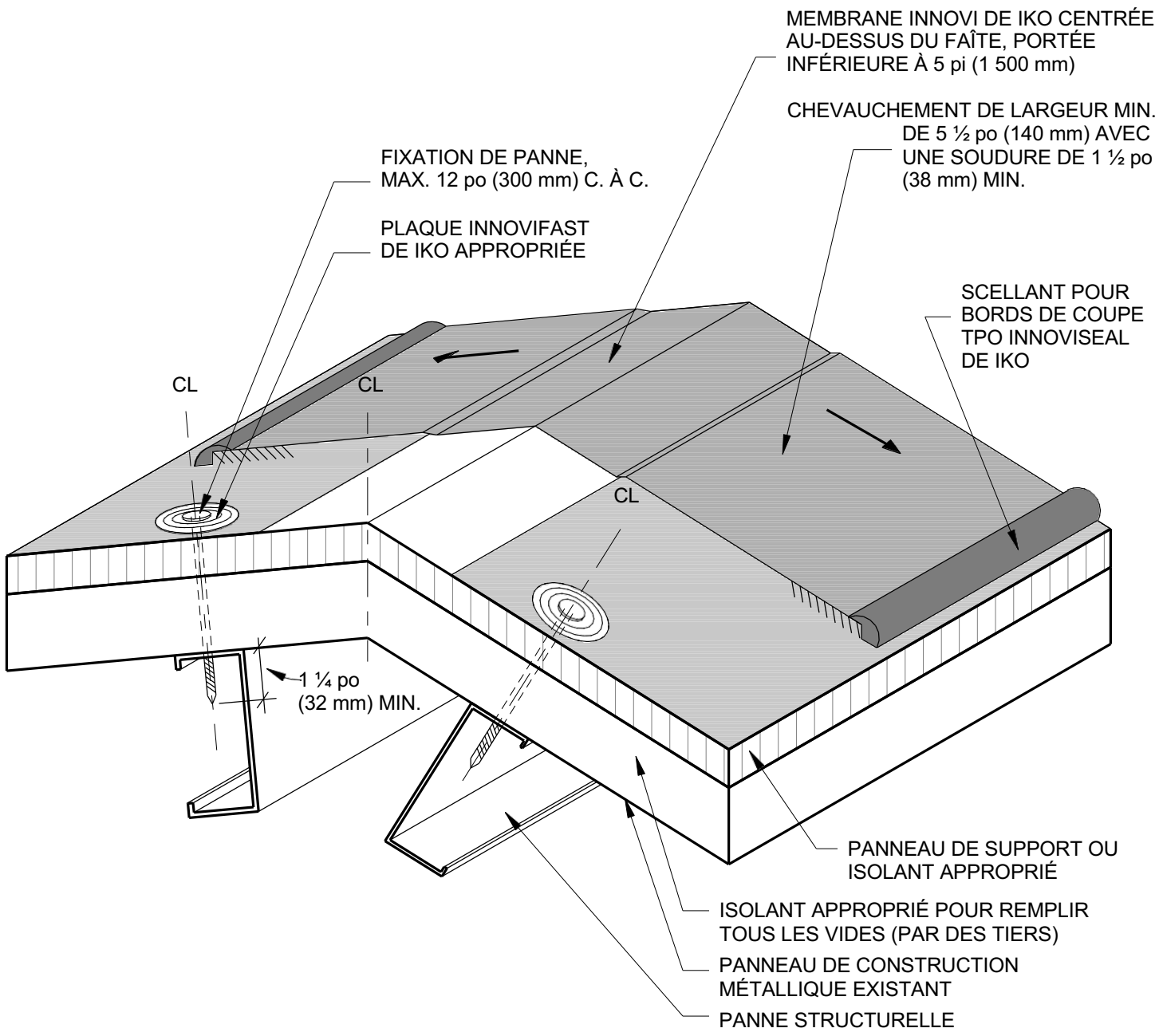


NOTES :
1. CONSULTER IKO.COM/COMM POUR OBTENIR LES INFORMATIONS D'INSTALLATION LES PLUS RÉCENTES.
2. TOUS LES TRAVAUX DE MENUISERIE OU DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES NORMES LOCALES OU AUX SPÉCIFICATIONS DU PROJET. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET APPROUVÉS PAR UN PROFESSIONNEL DE LA CONCEPTION AGRÉÉ. IKO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS AU SYSTÈME DE TOITURE EN RAISON D'UNE INSTALLATION DÉFECTUEUSE.
3. SI LA PORTÉE ENTRE LES PANNES DE FAÎTE DÉPASSE 5 PIEDS (1 524 mm), UNE FIXATION SUPPLÉMENTAIRE DE LA MEMBRANE PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE. UN RENFORCEMENT EN BOIS AU NIVEAU OU À PROXIMITÉ DU FAÎTE PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE.
4. LA ZONE DU FAÎTE PEUT NÉCESSITER UNE ISOLATION DE LA PLANCHE DE FAÎTE OU UNE ISOLATION EN MOUSSE APPROPRIÉE POUR REMPLIR LA CAVITÉ.
5. APPLIQUER LE SCELLANT POUR BORDS DE COUPE TPO INNOVISEAL SUR TOUS LES BORDS COUPÉS OU EXPOSÉS DE LA MEMBRANE.

Titre : FIXATION DE LA PLAQUE DE JONCTION AU FAÎTE DU TOIT	Numéro de détail : T-T-12

Date de pub. : 01/08/2025	Durée maximale de la garantie : 20 ans	Pas à l'échelle

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance.

INNOVI™ TPO